

## Lancement du nouveau *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick* (09/14/2010)

le 14 septembre 2010

FREDERICTON - Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a lancé la 27<sup>e</sup> édition de son *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick* aujourd'hui.

Depuis 1984, le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées produit chaque année un *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au N. B.* Ce Répertoire regroupe de l'information sur les programmes et les services offerts par le gouvernement et par les groupes communautaires. Le volume d'information du Répertoire n'a cessé d'augmenter au fil des ans et les éditions récentes comptent au-delà de 200 pages. Chaque inscription offre une description du programme ou service offert avec les contacts appropriés.

«Le Répertoire des services est une ressource précieuse pour toutes les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick», a déclaré Michelle Horncastle, présidente du Conseil du Premier ministre. «Nous espérons que ce répertoire aidera aux nombreux individus qui désirent devenir plus autonomes à trouver les programmes et services dont ils ont besoin sur leur cheminement».

Les programmes et les services peuvent être trouvés par l'index par sujet en plus de l'index alphabétique. Les sujets indexés sont les suivants : enfants; counseling; éducation et apprentissage; emplois; financement et aide financière; services de logement et services résidentiels; associations professionnelles; loisirs, sports et vie active; services et équipement de réadaptation; services de relève; personnes âgées; groupes de soutien et lignes info; transports; et une catégorie générale indiquant les groupes offrant divers services liés à la situation des personnes handicapées.

«L'édition en ligne du répertoire est mis à jour tout au long de l'année, rendant la liste des services disponibles pour les personnes handicapées vivant au Nouveau-Brunswick aussi courante que possible», a signalé Christyne Allain, directrice exécutive du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. "À la demande, des copies en média substitut peuvent être postés gratuitement en communiquant avec le bureau".

Le répertoire est disponible dans les deux langues officielles en ligne à [www.gnb.ca/conseil](http://www.gnb.ca/conseil) ou en communiquant avec le bureau du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées :

Fredericton voix/ATS (506) 444-3000  
Sans frais 1 (800) 442-4412  
Courriel [pcsd@gnb.ca](mailto:pcsd@gnb.ca)

09/14/2010

**PERSONNE-RESSOURCE** : Christyne Allain, Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées